ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 7251

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la persistance de Tamiflu dans les eaux usées, et le risque existant de créer ainsi des souches de virus résistantes. En effet, des chercheurs suédois ont signalé, dans la revue PloS ONE, que le médicament antigrippal Tamiflu n'est ni éliminé ni dégradé lors du traitement des eaux usées. Il est ainsi démontré que la partie active de la molécule se retrouve intacte à l'issue du processus. Porté par des oiseaux aquatiques, le virus de la grippe aviaire pourrait donc être en contact avec le médicament à des concentrations élevées. Cela risque donc de favoriser le développement de souches de virus résistantes. Il souhaite donc connaître la position qu'elle a adoptée pour prévenir ce risque majeur de santé publique.

Données clés

Auteur : M. Charles-Ange Ginesy
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7251
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6298
Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)